

COMMUNIQUÉ

L'APRÈS VOTE CONTRE LE PLFSS

Les député·es de L'APRÈS ont voté contre le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Grâce à la mobilisation déterminée de ses députés et du Groupe Ecologiste et Social dans son ensemble, plusieurs mesures parmi les plus indignes ont été supprimées : doublement des franchises médicales, gel des retraites, taxation des tickets restaurant, imposition des apprentis. Le décalage de la réforme des retraites a été adopté.

Mais il reste de nombreuses « horreurs » dans le PLFSS : la chasse aux arrêts de travail, la tarification à l'acte dans le médico-social, la taxe sur les mutuelles qui, par conséquence, augmenteront en particulier pour les retraités et les non-salariés, le bonus/malus pour le financement des hôpitaux, la participation financière des étrangers hospitalisés.

Ce PLFSS reste donc un budget injuste. Il s'attaque aux plus précaires, aux personnes âgées, aux malades chroniques, à l'hôpital public et au médico-social.

Sous la pression, l'exécutif a concédé une hausse de l'ONDAM. Mais le compte n'y est pas pour nous.

En clair : avec ce PLFSS 2026, la casse méthodique de l'hôpital et le renoncement aux soins risquent de se poursuivre.

Toutefois, nous comprenons et respectons le vote de nos collègues du Groupe Ecologiste et Social qui se sont abstenus. Cette attitude est respectable. Ce ne fut pas le nôtre.

C'est pourquoi les député·es de L'APRÈS ont voté contre.

Les député·es de L'APRÈS :

Clémentine Autain

Alexis Corbière

Hendrik Davi

Danielle Simonnet